

Cousseau, Vincent, *Prendre nom aux Antilles. Individu et appartenances (XVII^e-XIX^e siècle)* (Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012), 446 p.

Jean Hébrard

Volume 67, numéro 1, été 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026619ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1026619ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hébrard, J. (2013). Compte rendu de [Cousseau, Vincent, *Prendre nom aux Antilles. Individu et appartenances (XVII^e-XIX^e siècle)* (Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012), 446 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 67(1), 89–93. <https://doi.org/10.7202/1026619ar>

tées au climat. En dépit des discriminations, les populations noires du Québec s'organisent pour obtenir leurs droits et fondent des associations d'entraide. Elles occupent la scène musicale et profitent de la popularité du jazz pour sortir de la discrimination.

Le dernier chapitre, un peu plus court que les deux précédents, porte sur les années 1950 à nos jours. Cette partie s'ouvre avec une description de la libéralisation de la politique d'immigration canadienne dans les années 1960 et de la mise en place de législations visant à lutter contre les discriminations raciales. La discussion qui suit est très utile mais l'argumentation tend peu à peu à disparaître au profit d'un inventaire mettant en vedette des femmes et des hommes noirs ayant « contribué » à l'édification du Québec contemporain, « libéré » par la Révolution tranquille. On pourrait regretter dans cette section du livre que les populations noires soient peu décrites dans leur complexité ethnique et que l'essentiel du chapitre porte sur la diaspora haïtienne (dont l'importance est indéniable bien entendu). Très peu est dit sur les populations noires anglophones et sur leurs luttes politiques inspirées notamment de la lutte américaine pour les droits civiques et par les penseurs noirs de la post-colonialité, comme C. L. R. James, en visite à Montréal à la fin des années 1960. Une telle description aurait permis de décrire les communautés noires dans toute leur diversité et de faire allusion par la même occasion aux différences et aux tensions qui traversent ces communautés dans la période concernée.

Mise à part ces quelques réserves, le livre d'Arnaud Bessière mérite toute l'attention des chercheurs, des enseignants, des étudiants et du grand public intéressés à découvrir une facette passionnante de l'histoire du Québec et des Amériques noires plus généralement.

JEAN-PIERRE LE GLAUNEC
Département d'histoire
Université de Sherbrooke

Cousseau, Vincent, *Prendre nom aux Antilles. Individu et appartenances (XVII^e-XIX^e siècle)* (Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012), 446 p.

Cet ouvrage, élégamment édité par le Comité des travaux historiques et scientifiques, est la reprise d'une thèse soutenue il y a peu (2009) qui

permet d'entrer de plain-pied dans une recherche particulièrement innovante dont il est difficile de citer un équivalent.

Au départ, l'auteur nous installe dans le champ de la démographie historique dont il maîtrise la méthodologie. Comme le confirme Danielle Bégot qui signe la préface, c'est une tradition dans l'historiographie antillaise francophone : ce type d'approche a fourni le substrat de la plupart de nos connaissances en histoire sociale sur les îles françaises du vent. Toutefois, parmi les multiples marqueurs habituellement utilisés dans ces travaux, Vincent Cousseau choisit celui qui a souvent été considéré comme le plus pauvre, le prénom. Peu de chercheurs ont tenté de scruter toute une société, qui plus est, sur une relativement longue durée, à partir de cet instrument.

Il est vrai que ce n'est pas n'importe quelle société. L'introduction massive de captifs africains dans ces colonies françaises y avait développé un certain nombre de pratiques coercitives qui touchaient non seulement aux corps mais aussi aux esprits qu'il fallait installer dans leur condition subalterne et soumettre à l'autorité despotique de leurs propriétaires. La dé-nomination était l'un des aspects de la violence symbolique que la traite européenne exerçait méthodiquement sur les captifs. Sur les bateaux, ils n'étaient plus qu'une entrée comptable ; plus rien ne devait s'écrire de leur identité passée. À l'arrivée, un prénom chrétien leur était attribué, quelquefois un diminutif de celui-ci ou un sobriquet. Le baptême qui intervenait plus ou moins tôt après l'installation dans « l'atelier » d'une « habitation » confirmait ou infirmait le premier choix ou s'y rajoutait. Cela n'avait pas grande importance, car les dénominations pouvaient se superposer les unes aux autres ou se transformer au hasard des ventes et achats successifs de ces « biens ».

Certes, tout changeait après, particulièrement à l'occasion de deux événements majeurs de la vie esclave : la mise au monde de nouveau-nés et, plus rarement, l'accès à la liberté par l'affranchissement. Dans le premier cas, le choix d'un prénom pour le bébé s'inscrivait directement dans la procédure chrétienne du baptême et faisait intervenir plusieurs acteurs dont, jusqu'ici, on appréciait mal le poids respectif : parents, parrains, propriétaires (catégories quelquefois peu étanches). Dans le deuxième cas, l'ex-esclave se voyait ouvrir la possibilité d'ajouter à son prénom un deuxième nom qui deviendrait le nom de famille transmis à sa descendance. La même procédure fut imposée, cette fois, aux derniers esclaves en 1848. À ces deux occasions, les historiens des sociétés esclavagistes se

demandaient jusqu'à quel point et selon quelles orientations les esclaves ou les ex-esclaves manifestaient ou non leur capacité d'agir (leur *agency*) en choisissant des prénoms ou des noms qui échappaient plus ou moins à l'ordre social et symbolique esclavagiste dans lequel ils vivaient. Voilà ce que l'on savait sur la question ou, du moins, ce que l'on croyait savoir avant d'avoir lu le livre de Vincent Cousseau.

En effet, en prenant l'attribution du prénom comme un phénomène social global touchant tous les individus d'un territoire déterminé, l'historien construit une matrice interprétative qui, synchroniquement et diachroniquement, change sérieusement la description du phénomène et l'analyse interprétative qu'on peut en faire. Sa base documentaire est impressionnante : plus de trente mille enregistrements de dénominations. Ont été ainsi exploités sur près de trois siècles les registres paroissiaux et, avec la Révolution, l'état-civil ; les actes notariaux divers (dont les inventaires si riches) ; mais aussi les témoignages ne relevant pas de la sphère administrative (journaux, mémoires, papiers familiaux, correspondance, récits, etc.). Que faire de cette masse apparemment si répétitive ?

L'auteur, après avoir présenté le contexte de son étude, divise son analyse en deux grandes parties : d'abord ce que l'on pourrait appeler une anthropologie du processus de « prénomination » antillais dans lequel il s'applique à une description rigoureuse des grandes charpentes du système ; ensuite une interprétation des tensions et des évolutions discernables dans ce système qu'il regroupe autour d'un thème fédérateur, l'expression des appartenances (familiales, locales, religieuses, culturelles...). Le premier volet permet de comprendre par qui et comment le prénom est donné, quel est le stock des prénoms en usage à un moment donné et quelle est sa structure (en particulier quand et comment on passe du prénom unique au prénom multiple), comment le prénom se transmet d'une génération à l'autre et constitue ou non une identité de parenté. En se refusant à distinguer *a priori* la situation des esclaves, celles des colons et celle des libres dits « de couleur », Vincent Cousseau montre toute la perméabilité qui, en permanence, caractérise l'espace social analysé. Et ce n'est pas la moindre de ses découvertes que celle qui consiste à montrer que la société esclavagiste qui fait de la violence onomastique une de ses règles ne parvient jamais à établir de barrière étanche entre les pratiques des maîtres et celles des esclaves ou de leurs descendants libres et, bien sûr, plus tard des émancipés.

Le second volet tente d'interpréter les intentions conscientes ou inconscientes qui se cachent au creux du système. Peut-être est-il moins convaincant que le premier, se laissant aller quelquefois trop loin dans l'analyse dans un domaine où le non-dit ou le non-su l'emportent sur l'exprimé. On le pardonnera à l'auteur si on considère qu'il ouvre ici des hypothèses pour d'autres travaux. Dans cette partie, il traque les capitaux culturels (notamment religieux) susceptibles d'expliquer des choix différenciés, les volontés d'imposition d'un pouvoir symbolique sur les autres ou sur les siens qui rendraient compte de certains usages positivement ou négativement discriminant. Il essaie de comprendre comment s'inscrit l'innovation dans un système qui, *a priori*, semble voué à la reproduction intergénérationnelle. Notons, par exemple, l'apparition de Rose et de ses dérivés lorsque se répand la dévotion à la grande sainte hispano-américaine Rose de Lima qui touche le monde créole dans son ensemble. L'espace colonial est beaucoup plus internationalisé que l'espace métropolitain et se perçoit d'abord comme « américain ».

S'il fallait choisir parmi les conclusions importantes d'un livre qui en comporte beaucoup, je retiendrais pour ma part celle que l'auteur met lui-même en avant dans ses dernières pages : l'étonnante autonomie manifestée par les esclaves dans leur « capacité de nomination ». Selon Vincent Cousseau, elle se manifesterait même au moment de l'arrivée des *bossales* (captifs arrivés depuis peu d'Afrique) pour lesquels l'intervention directe du premier propriétaire, en particulier lorsqu'elle se veut insultante, n'apparaît pas si évidente. Les noms qu'ils choisissent pour leurs esclaves ne sont pas si éloignés des noms utilisés pour leurs propres enfants et évoluent selon les mêmes tendances. Cette autonomie devient massive lors de la dénomination des nouveau-nés du fait d'un parrainage très fréquemment interne à l'atelier. Quant aux dits « libres de couleur », ils ne se distinguent pas vraiment des dits Blancs, en particulier lorsqu'ils sont installés dans des familles stables. Le plus étonnant, peut-être, est ce constat que l'inventivité onomastique des îles précède souvent celle de la métropole et que, dans les Antilles, elle circule sans vraiment se soucier de la barrière de la couleur.

Pourtant, au terme d'un livre souvent convaincant, un petit doute s'instille dans l'esprit du lecteur. Jusqu'à quel point le processus de « prénomisation » peut-il rendre compte de la réalité sociale dans laquelle il se déploie ? Jusqu'à quel point peut-on « pousser » l'analyse ? Un exemple parmi quelques autres peut éclairer cette question. Dans sa conclusion,

l'auteur écrit : « Le corpus [des prénoms des esclaves] s'accroît [...] sans cesse, dans une recherche de l'innovation toujours plus forte, effrénée même dans la première moitié du XIX^e siècle. » (p. 385) Les matériaux convoqués ne laissent aucun doute sur le fait mais valident-ils pour autant l'interprétation qui suit ? « L'originalité du nom permet d'arborer une différence, d'être distingué et reconnu pour soi-même, si bien que la transmission du nom n'est jamais la norme chez les esclaves. » Même en éliminant le « jamais » que de nombreuses preuves archivistiques mettraient aisément en défaut, le propos essentialise une idée que l'on retrouve à plusieurs reprises dans le livre et qui renvoie à la trop classique négation des multiples fonctions matérielles, sociales et symboliques de la famille esclave, aujourd'hui battue en brèche par une très large littérature. Touche-t-on ici à la limite de ce type d'analyse ? Oui et non. L'indicateur du prénom a montré, dans cette étude, son impressionnante fécondité. On pardonnera donc à l'auteur que cette richesse des résultats obtenus le conduise quelquefois à oublier que ce n'est qu'un indicateur qui doit être composé avec d'autres pour dire ce qu'est une société dans sa complexité.

JEAN HÉBRARD

École des Hautes Études en Sciences Sociales

Girard, Réjean (dir.), *Histoire du Nord-du-Québec* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012), 554 p.

Ce livre raconte l'histoire de l'occupation du vaste territoire du Nord québécois depuis 5000 ans par les nations inuite, crie et québécoise. Elles habitent le Nunavik, l'Eeyou Istchee et la Jamésie, que regroupe la région du Nord-du-Québec, créée en 1987. Anthropologues, archéologues et historiens entreprennent de « faire le dit du Nord », selon la belle expression de Louis-Edmond Hamelin.

Les auteurs adoptent les sous-divisions territoriales et ils scandent cette histoire plurimillénaire en trois périodes : Inuits et Cris avant le contact avec les Européens aux XVI^e et XVII^e siècles ; les relations entre Autochtones et Blancs jusqu'en 1950 et leurs conséquences sur les modes de vie des Autochtones ; l'arrivée des Québécois en Jamésie, l'industrialisation, l'urbanisation, l'organisation territoriale du Nord et les luttes pour